

**CUMUL
D'ACTIVITÉS
CAT - A**

Liste des avis émis par la commission administrative paritaire du 22 octobre 2015 sur les demandes de cumul d'activités à titre accessoire formulées par les agents au sens du décret n°2007-658.

Le 22 octobre 2015, les membres de la commission administrative paritaire des officiers de sapeurs-pompiers de catégorie A ont émis un avis favorable aux demandes de cumuls d'activités formulées par des officiers de sapeurs-pompiers et qui ont été présentées par les services départementaux d'incendie et de secours.

Catégorie A

DÉPARTEMENTS	SENS DE L'AVIS	OBSERVATIONS
Ain	-	
Aisne	-	
Allier	Favorable	
Alpes de Haute-Provence	-	
Hautes-Alpes	-	
Alpes-Maritimes	Favorable	
Ardèche	Favorable	
Ardennes	-	
Ariège	-	
Aube	-	
Aude	-	
Aveyron	-	
Bouches-du-Rhône	-	
Calvados	-	

DÉPARTEMENTS	SENS DE L'AVIS	OBSERVATIONS
Cantal	-	
Charente	-	
Charente-Maritime	Favorable	
Cher	Favorable	
Corrèze	-	
Corse-du-Sud	Favorable	
Haute-Corse	-	
Côte d'Or	-	
Côtes d'Armor	Favorable	
Creuse	-	
Dordogne	-	
Doubs	-	
Drôme	-	
Eure	-	
Eure-et-Loir	-	
Finistère	Favorable	
Gard	-	
Haute-Garonne	-	
Gers	-	
Gironde	Favorable	
Hérault	-	
Ille-et-Vilaine	-	
Indre	-	

DÉPARTEMENTS	SENS DE L'AVIS	OBSERVATIONS
Indre-et-Loire	-	
Isère	-	
Jura	-	
Landes	-	
Loire-et-Cher	-	
Loire	Favorable	
Haute-Loire	-	
Loire-Atlantique	-	
Loiret	-	
Lot	-	
Lot-et-Garonne	-	
Lozère	-	
Maine-et-Loire	Favorable	
Manche	-	
Marne	-	
Haute-Marne	-	
Mayenne	Favorable	
Meurthe-et-Moselle	-	
Meuse	-	
Morbihan	Favorable	
Moselle	Favorable	
Nièvre	-	
Nord	-	

DÉPARTEMENTS	SENS DE L'AVIS	OBSERVATIONS
Oise	Favorable	
Orne	-	
Pas-de-Calais	-	
Puy-de-Dôme	-	
Pyrénées-Atlantiques	Favorable	
Hautes-Pyrénées	-	
Pyrénées-Orientales	-	
Bas-Rhin	Favorable	
Haut-Rhin	-	
Rhône	Favorable	
Haute-Saône	-	
Saône-et-Loire	Favorable	
Sarthe	-	
Savoie	-	
Haute-Savoie	-	
Seine-Maritime	Favorable	
Seine-et-Marne	-	
Yvelines	Favorable	
Deux-Sèvres	-	
Somme	-	
Tarn	-	
Tarn-et-Garonne	-	
Var	Favorable	

DÉPARTEMENTS	SENS DE L'AVIS	OBSERVATIONS
Vaucluse	Favorable	
Vendée	-	
Vienne	Favorable	
Haute-Vienne	-	
Vosges	-	
Yonne	-	
Territoire de Belfort	-	
Essonne	-	
Val-d'Oise	-	
Guadeloupe	-	
Martinique	-	
Guyane	-	
La Réunion	-	
Mayotte	-	

Pour le ministre et par délégation,

Julien Marion
Le chef de service adjoint au Directeur
Général de la Sécurité Civile
et de la Gestion des Crises,
chargé de la Direction
des Sapeurs-pompiers

Julien MARION